POURQUOI DEVENIR DONATEUR ?

Stop au gaspillage

Notre métier consiste à faire parvenir vos surplus alimentaire vers des associations redistributrices habilitées a recevoir des dons. En rejoignant notre programme, vous donnez des repas à ceux qui en ont besoin.

Au cœur de l'innovation sociale

En rejoignant notre programme, vous soutenez une action écologique, une redistribution en circuits courts. En produisant des repas, votre entreprise a créé de la valeur : nous vous aidons à la conserver et à la redistribuer.

Un impact direct et local

Nous redistribuons les repas le plus directement possible, à des associations proches de vos cuisines et lieux de production. Vous prenez des mesures concrètes auprès des populations riveraines en précarité.

Un objectif motivant pour vos équipes

Vos équipes sont les premières à être confrontées au gaspillage et à chercher des solutions. Avec notre programme de redistribution, vos chefs de cuisine, commis, employés s'engagent en équipe pour donner une seconde vie aux repas qu'ils ont préparés.

Une contribution à notre association

Grâce à votre contribution financière, vous participez au développement de notre association sur ses programmes d'éducation culinaire en milieu scolaire et en maisons d'enfants à caractère social.

LA REDISTRIBUTION ALIMENTAIRE PAR

La Tablée des Chefs

Le rôle social du Chef -

« Notre service de redistribution alimentaire donne le pouvoir aux Chefs de redistribuer le surplus alimentaire du secteur de l'hôtellerie-restauration aux associations qui proposent des repas aux personnes dans le besoin. »

Restauration Collective ou Commerciale

Traiteurs Evènementiel

Hôtellerie

+50.000 portions distribuées

+50 associations réferencées

Contact

nourrir@tableedeschefs.fr
+33 (0)642036709
Lun - Ven 10.00 – 19.00

LE DON PAR La Tablée des Chefs

« Bonjour, j'ai 40 plateaux repas à donner… »

La Tablée des Chefs

1 Nous étudions votre demande (Lieu, quantité, nature du don, conditionnement) et organisons une ramasse

2 Devis

3 Nous organisons la ramasse

4 L'association d'aide alimentaire redistribue les denrées auprès de ses bénéficiaires

5 Nous faisons le bilan de votre donation (Attestation de don)

En 2017 – 2018 plus de 20.000 portions distribuées

L'ACCOMPAGNEMENT AU DON ALIMENTAIRE

La Tablée des Chefs

« Je souhaite redistribuer les surplus de mon entreprise … »
La Tablée des Chefs vous accompagne dans vos démarches

ACCOMPAGNEMENT

- Ciblage des denrées pouvant faire l'objet d'un don.
- Jumelage avec une association bénéficiaire.

LOGISTIQUE

- Support coordination.
- Support conditionnement.

SENSIBILISATION

- Semaine des Écoles Hôtelières.
- +20.000 repas distribués.

DON RÉCURRENTS

- Création d'un Process récurrent de don.
- Suivi service après-don.

QHSE

- Support législation.
- Conventions de partenariats.

+ de 50 associations bénéficiaires